

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 8730 **Groupe :** 040

Titre : Sociologie de l'éducation

Session : Hiver 2022

Enseignant : Pierre Doray
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3382
Bureau : N-8490
Courriel : doray.pierre@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours. Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

SOC 8730 - SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION
Département de sociologie
Hiver 2022

Thème général :
Les parcours étudiants et les inégalités sociales

1. DESCRIPTIF

Le cours porte sur différentes perspectives théoriques développées en sociologie permettant de comprendre le développement du champ éducatif et ses transformations récentes. Il s'articule autour de trois thèmes traités par la sociologie de l'éducation : les processus de production/reproduction des inégalités sociales devant et dans l'éducation ; la production et la construction de l'organisation scolaire et de ses composantes (politiques éducatives, organisations, programmes, élèves et enseignants, etc.) ; et l'insertion socioprofessionnelle et les mécanismes publics de soutien à l'insertion des étudiants et des diplômés.

2. PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Le descripteur invite à examiner différentes facettes de l'éducation comme la question des inégalités, le développement et la régulation du système ou l'insertion professionnelle des élèves et des étudiants. L'analyse de ces thèmes pourrait se réaliser en les abordant tour à tour, chaque cours serait consacré aux différents thèmes. Nous proposons une démarche différente, car il s'agit au cours des 15 semaines du cours d'examiner ces questions par le biais d'une porte d'entrée spécifique : les parcours étudiants dans l'enseignement postsecondaire. Ce thème mobilise différents enjeux politiques et scientifiques.

Un premier, d'ordre politique, est celui de l'accès aux études postsecondaires et du poids des conditions de vie comme frein à l'accessibilité. Nous savons qu'au cours des dernières années, les associations étudiantes québécoises ont revendiqué une amélioration des conditions financières (ex. : réduction ou abolition des frais de scolarité ou amélioration des prêts et bourses, stage rémunéré, etc.) alors même que les politiques publiques ont eu tendance à les augmenter. Toujours d'un point de vue politique, la question de l'enseignement postsecondaire se pose avec plus d'acuité dans les discours publics et les politiques gouvernementales, car elle est étroitement associée à la progression de l'économie et de la société du savoir. Les politiques économiques, les politiques de l'innovation comme les politiques éducatives évoquent le saut vers ladite société du savoir.

Un second enjeu est d'ordre scientifique et se conjugue sur plusieurs temps.

- La définition même de l'égalité et des inégalités scolaires est en jeu quand il s'agit de distinguer entre les inégalités *devant* l'éducation et celles qui sont repérées *dans* l'éducation. À cet égard, il faut aussi souligner un second élargissement de la notion qui inclut non seulement l'accès aux ressources mais aussi les inégalités de résultats.
- Ce déplacement théorique va de pair avec des préoccupations de plus en plus importantes pour le décrochage scolaire et la persévérance. Nous avons d'ailleurs assisté à une intensification de la recherche sur ces questions. Il s'agit de s'interroger

sur l'expérience scolaire ou sur la scolarisation elle-même.

- Les inégalités ont aussi évolué au cours des années. Sans vouloir minimiser les inégalités scolaires persistantes au primaire et au secondaire, il faut noter qu'elles se sont déplacées vers l'enseignement postsecondaire où elles prennent les différents visages : inégalités d'accès, différence d'orientation, expérience éducative différente.
- Les institutions scolaires et les politiques éducatives ont aussi évolué dans le temps. Par exemple, le cégep d'aujourd'hui n'est plus le même que celui d'hier, ce qui n'est pas sans effet sur les parcours et l'éventail des choix des élèves et des étudiants.
- S'intéressant à la fois à l'accès et à la persévérance, l'expérience scolaire s'inscrit de plus en plus dans une perspective qui doit prendre en compte le temps : le passé par le biais des expériences sociales antérieures, le présent qui implique les expériences en cours et le futur si nous considérons que les anticipations et les projets sont des moteurs de l'action sociale. L'inscription de l'expérience scolaire dans les parcours de vie apparaît comme une condition pour leur meilleure compréhension.
- L'analyse de l'expérience scolaire ne peut se faire sans tenir compte de l'expérience sociale en général soit des conditions de vie, des réseaux de sociabilité, du passage à la vie adulte.

Cette analyse s'inscrit aussi sur un arrière-fond théorique en transformation. En effet, depuis quelques années, la sociologie de l'éducation connaît un regain d'intérêt, mais surtout une modification importante de ses perspectives théoriques et de ses objets d'analyse.

Les études inspirées par les théories de la reproduction ont dominé l'espace théorique des années 1960 et 1970. Or, on a senti, au cours des années 1980, une diversification du propos des sociologues avec les théories de la résistance, les approches en terme de mobilisation, les approches interactionnistes ou les travaux sur l'expérience étudiante (et sur la condition étudiante). En même temps, on note aussi des changements quant aux sujets traités par la sociologie de l'éducation, avec un intérêt croissant pour l'analyse de la condition étudiante, la persévérance (la réussite) et son contraire le décrochage scolaire, le fonctionnement et la régulation du système scolaire et de ses établissements dans les différents ordres d'enseignement, les identités sociales des acteurs éducatifs ou les rapports entre formation et travail.

La diversification des problématiques et des objets de recherche n'est pas indépendante du développement du champ de l'éducation qui fait l'objet d'importants débats publics dans de nombreux pays développés qui ont entrepris, depuis quelques années, des réformes majeures de leur système éducatif. Le Québec ne fait pas exception. Ainsi, au cours des dernières années, différentes instances (ex. la commission des États généraux sur l'éducation et la réforme actuelle) ont été mises sur pied afin de revoir les objectifs du système scolaire et son organisation. Les différentes recommandations ont conduit à l'énoncé d'une nouvelle politique en cours d'implantation. La réforme actuelle du curriculum du primaire et du secondaire en est la manifestation actuelle.

D'autres segments de l'éducation et de l'enseignement font aussi l'objet de choix politique et de réflexion intense comme l'indiquent l'adoption de la loi sur la formation de la main-d'œuvre (1995, et modifiée en 2007), de la politique de l'éducation des adultes en 2002, la tenue de la commission parlementaire sur le financement des universités (hiver 2004) et le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial tenu en juin 2004.

Par ailleurs, le système éducatif est aussi imbriqué dans les réformes des modes de régulation de l'appareil étatique sous l'emprise de la nouvelle gestion publique (NGP), des coupures budgétaires, et la montée des rapports de concurrence. Tout se passe comme si le référentiel intellectuel utilisé pour penser l'éducation sous l'État Providence est remplacé par un autre, le néo-libéralisme. Toutefois, cette question semble plus compliquée car une hypothèse quelque peu différente a été formulée avec l'idée de la montée d'un nouvel étatsisme.

Quoiqu'il en soit, les réformes proposées depuis sont nombreuses et transforment les rapports entre les différents acteurs de l'éducation. Par exemple, les discussions les plus soutenues et les plus fortes au sein des universités portent sur la reddition de comptes, le financement des institutions et les frais de scolarité. Nous pourrions donner de nombreux autres exemples, car tous les segments (enseignement obligatoire, formation professionnelle et technique, éducation des adultes, enseignement obligatoire) de l'éducation sont, d'une manière ou d'une autre, affectés.

Le débat public autour des réformes prend une telle acuité qu'il peut être considéré comme une crise de légitimité des orientations normatives, de l'organisation et des pratiques actuelles, qui se manifeste par d'importantes remises en question et des controverses qui confrontent différents points de vue. Pour certains, il faut repenser le système scolaire au nom de la qualité de la formation et de son efficacité. Cela serait d'autant plus impératif que nous entrons dans une société du savoir. D'autres reconnaissent que l'idéal de démocratisation, thème mobilisateur des grandes réformes éducatives des années 1950 et 1960, est loin d'être atteint et que les politiques scolaires doivent poursuivre leurs actions en ce sens. Une révision des politiques s'impose, surtout que l'orientation des politiques récentes ne permettrait pas une plus grande participation à l'éducation de la part des différentes clientèles et que la nouvelle économie des connaissances impose un recours accru à l'éducation. D'autres soulignent que l'État est en train de tout simplement brader ou démanteler le système éducatif, les coupures budgétaires des années 1990 et les restrictions récentes ne faisant qu'accentuer les difficultés. Ces acteurs demandent (ou redemandent) donc de faire de l'éducation une priorité sociale et qu'à ce titre, des réinvestissements soient réalisés à tous les échelons du système scolaire.

Ces enjeux ne sont pas sans effet sur l'orientation de la recherche en sociologie de l'éducation, ne serait-ce que parce que la demande sociale en matière de recherche est elle-même orientée par ceux-ci. Ainsi, des questions nouvelles sont abordées. C'est le cas de l'insertion socioprofessionnelle alors que tout un pan de recherches est développé sur les modalités de la transition entre formation et travail de même que sur les mécanismes sociaux de soutien à l'insertion. L'intérêt pour la recherche sur le décrochage scolaire, ou les relations interculturelles dans l'école n'est pas indépendant des enjeux relatifs à l'usage social des diplômes et à l'intégration des communautés culturelles dans la société en général et dans l'école en particulier.

Mais il ne faudrait pas croire que la demande sociale n'est que le seul déterminant de l'évolution de la recherche, il faut aussi compter avec le développement théorique. A ce titre, l'importance croissante d'une sociologie de l'acteur ou des problématiques relatives à la production du social a une influence marquante sur la sociologie de l'éducation (ex. travaux sur les enseignants et sur le fonctionnement de l'appareil scolaire)

3. LA FORMULE PÉDAGOGIQUE

Chaque séance de cours est divisée en deux parties. Une première est un exposé sur les thèmes du cours. La seconde est un séminaire dont vous avez, à tour de rôle, la responsabilité d'animer. Chaque étudiant.e devra aussi se préparer pour la discussion en rédigeant un commentaire d'une page sur les textes à lire.

Nous organiserons aussi une activité collective. La présentation des plans de travail se déroulera le 17 février. Chaque étudiant.e aura 20 minutes pour présenter son sujet et la question posée. Dans les faits, la période sera divisée en trois temps : présentation du plan par l'étudiant.e (10 minutes), réactions d'un.e collègue identifiée (5 minutes) et question de la salle (5 minutes). La présentation du travail portera sur quatre aspects qui feront l'objet du texte écrit de 4 pages.

- ➔ La présentation du titre et son explicitation ;
- ➔ La présentation des objectifs et des questions de recherche;
- ➔ La présentation des orientations théoriques;
- ➔ Les jalons du travail empirique.

4. BIBLIOGRAPHIE

Les éléments bibliographiques se retrouvent sur le site MOODLE du cours. Une bibliographie « papier » s'y retrouve ainsi qu'un fichier « ENDNOTE » pour les titres plus récents.

5. ÉVALUATION

- ➔ Le **travail de session** consiste à réaliser un projet de recherche portant sur une question ou un enjeu éducatif. Plus spécifiquement, il s'agit de préparer et de rédiger ce qui serait pré-projet de recherche sur un thème particulier en éducation, dans la mesure où la scolarité de maîtrise et de doctorat prévoit la réalisation et l'évaluation d'un projet de mémoire ou de thèse. Ce travail sera réalisé en deux temps. Le premier consiste à rédiger une ébauche (au maximum de 4 pages, bibliographie exclue) du projet qui servira de base à une présentation orale du 17 février.
- ➔ La **préparation et la participation aux séminaires**. Chaque étudiant est responsable de la préparation d'un séminaire d'une heure. Il s'agit de présenter les textes proposés et de lancer la discussion. Un séminaire est intéressant en autant que tous aient lu les textes. Afin d'inciter cette lecture, il est aussi prévu la remise, à chaque semaine (avant le séminaire), d'une page de commentaires sur les textes de la semaine.

La répartition de la note finale sera la suivante:

<hr/>			
Pré-Projet			
remise de l'ébauche (4 pages)	Semaine du 14 février		15%
Remise du pré-projet (20-25 pages)	Semaine du 26 avril		50%
<hr/>			
Séminaire			
Préparation d'une séance	1 ou 2 fois		15%
commentaires	9 sur 10 sem.		20%
<hr/>			
Total			100%
<hr/>			

➤ Critères d'évaluation

Ébauche et présentation orale	Présentation du titre et explicitation	/3
	Précision de la présentation des objectifs et de la question	/3
	La présentation des orientations théoriques	/3
	Qualité de l'opérationnalisation (jalons) et de la bibliographie	/3
	Respects des normes de présentation et qualité du français	/3
	Total	/15
Travail	Présentation du thème et formulation de la question	/5
	Problématique et repères théoriques	/15
	Cohérence entre les moments analytiques	/15
	Qualité de la démarche d'opérationnalisation et de la bibliographie	/10
	Respects des normes et qualité du français	/5
	Total	/50
Exposé du séminaire	Clarté de l'exposé	/5
	Pertinence des questions s'il y a question	/3
	Articulation entre les textes	/5
	Qualité de l'animation et de la participation	/2
	total	/15

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9
<https://instances.uqam.ca/reglements/>
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

6. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

SÉANCE	CONTENU DU COURS	ORGANISATION DES SÉMINAIRES Lectures pour le séminaire
<p>1 <i>13 janvier</i></p>	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cours • La sociologie de l'éducation au Québec : quelques points de repères 	<p>LECTURES COMPLÉMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Doray, P. & Groleau, A. (2018). La sociologie de l'éducation au Québec : entre discipline et spécialité. <i>Cahiers de recherche sociologique</i>, (64), 15–40. https://doi.org/10.7202/1064719ar ➤ Lessard, C. (2018). La sociologie de l'éducation dans les sciences de l'éducation québécoise. <i>Cahiers de recherche sociologique</i>, (64), 41–67. https://doi.org/10.7202/1064720ar
<p>2 <i>20 janvier</i></p>	<p>PARTIE 1 LA STRUCTURATION DU CHAMP ÉDUCATIF ET SA RE-CONFIGURATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'action publique et les inégalités sociales devant et dans l'éducation • Les différentes composantes du système éducatif et du champ de l'éducation 	<p>LES GRANDS PROJETS ÉDUCATIFS (OU DOCTRINES)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ OCDE, (2004) <i>L'apprentissage tout au long de la vie, synthèses</i>, Observateur de l'OCDE, Paris, 8 pages. ➤ Vinokur Annie (2003) De la scolarisation de masse à la formation tout au long de la vie : essai sur les enjeux économiques des doctrines éducatives des organisations internationales, <i>Éducation et Sociétés</i>, n°. 12, pp. 91-111 ➤ Elfert, M. (2015). "UNESCO, the Faure Report, the Delors Report, and the Political Utopia of Lifelong Learning." <i>European Journal of Education</i> 50(1): 88-100. <p>LECTURES COMPLÉMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faure et al. (1972) Vers une société éducative in Faure et al, <i>Apprendre à être</i>, Paris, UNESCO- Fayard, (ISBN= 2-213-00194-4) ➤ Delors, Jacques et al. (1999) Section deux, in Delors et al. <i>L'Éducation : un trésor est caché dedans</i>; rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, Paris, UNESCO, (ISBN=92-3-203515-4)

<p>3 27 janvier</p>	<p>LA STRUCTURATION DU CHAMP ÉDUCATIF ET SA RE-CONFIGURATION (SUITE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'action publique et les inégalités sociales devant et dans l'éducation depuis 1984 	<p>LE NÉO-LIBÉRALISME EN ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vinokur, A. (2012). Réflexions sur la place du marché dans l'éducation. <i>Carrefours de l'éducation</i>, vol. 34, n°2, p. 15-27. doi:10.3917/cdle.034.0015 (ISSN 1969-6949) ➤ Crespy, A. and P. Ravinet (2014). "Les avatars du néo-libéralisme dans la fabrique des politiques européennes." <i>Gouvernement et action publique</i> Vol. 3, n° 2, p. 9-29 <p>LECTURES COMPLÉMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ravinet, P. (2014). "La Commission européenne et l'enseignement supérieur. La néo-libéralisation du discours comme ressort de pouvoir ?" <i>Gouvernement et action publique</i>, Vol. 3, N° 2, p. 81-102.
<p>4. 3 février</p>	<p>PARTIE 2 LES INÉGALITÉS SCOLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition et transformation des inégalités • Inégalités et perspectives sociologiques 	<p>POINTS DE VUE MACROSOCIOLOGIQUE SUR L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dubet, François (2009) Quelle justice scolaire : dimensions et enjeux », <i>Éthique publique</i> [En ligne], vol. 11, n° 1 2009,; https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1352 ➤ Merle, P. (2000). "Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : Une typologie et sa mise à l'épreuve." <i>Population</i> , vol. 55, n°1, p. 15-50. (ISSN 1957-7966) ➤ Duru-Bellat, M. et É. Tenret (2009). "L'emprise de la méritocratie scolaire : quelle légitimité ?" <i>Revue française de sociologie</i>, vol. 50, n° 2, p. 229-258.
<p>5. 10 février</p> <p style="text-align: center;">SEMAINE DE LECTURE</p>		
<p>6. 17 février</p>	<p style="text-align: center;">PRÉSENTATION DES PLANS DE TRAVAIL</p>	<p style="text-align: center;">PRÉSENTATION DES PLANS DE TRAVAIL</p>
<p>7. 24 février</p>	<p>LES INÉGALITÉS SCOLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inégalités et perspectives sociologiques 	<p>AUTOUR DE LA REPRODUCTION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Backer, D. I. and K. Cairns (2021). "Social reproduction theory revisited." <i>British Journal of Sociology of Education</i>: 1-19. ➤ Fournier, C., et al. (2009). "Entre reproduction et mobilisation: Les rapports de genre en formation continue en France et au Canada." <i>Revue internationale de l'éducation</i> 55(1): 29.

<p>8 3 mars</p>	<p>LES INÉGALITÉS SCOLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inégalités et perspectives sociologiques 	<p>INÉGALITÉS SCOLAIRES ET LE GENRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Daune-Richard A-M. et Marry C., (1990), Autres histoires de transfuges ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations masculines de BTS et de DUT industriels, Formation-Emploi, n°. 29 ➤ Bernard Pierre Yves, Michaut Christophe (2018) Pourquoi les filles décrochent-elles ? L'effet du genre sur l'expérience du décrochage scolaire, <i>Education et Formations</i>, MENESR, Direction de l'évaluation et de la prospective, 96, pp.97-112. <p>LECTURE COMPLÉMENTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Terrail, Jean Pierre (1992). Réussite scolaire : la mobilisation des filles, <i>Sociétés contemporaines</i>, n° 11-12, p.53-89 (ISBN : 10 2-7246-3131-5)
<p>9. 10 mars</p>	<p>LES INÉGALITÉS SCOLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inégalités et perspectives sociologiques 	<p>ÉLARGISSEMENT DES INÉGALITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ratel Jean-Luc et Pilote Annie (2017) Les parcours universitaires et l'identité autochtones, in Kamanzi P., Goastellec G. et Picard F., <i>L'envers du décor. Massification de l'enseignement supérieur et justice sociale</i>, Québec, PUQ, p. 169-186 ➤ Potvin, M. & Leclercq, J. (2014). Facteurs affectant la trajectoire scolaire des jeunes de 16-24 ans issus de l'immigration en formation générale des adultes. <i>Revue des sciences de l'éducation</i>, vol. 40, n° 2, p. 309–349. https://doi.org/10.7202/1028423ar <p>LECTURES COMPLÉMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ratel, J.-L. (2018). L'éducation autochtone au Québec sous l'angle de la sociologie : de l'objet au sujet. <i>Cahiers de recherche sociologique</i>, n° 64, p. 129–147. https://doi.org/10.7202/1064723ar ➤ Potvin, M. (2018). Bref portrait historique des courants et débats dans le champ des études ethniques en éducation au Québec. <i>Cahiers de recherche sociologique</i>, n° 64, p. 97–127. https://doi.org/10.7202/1064722ar ➤ Nichols, S. and G. Stahl (2019). "Intersectionality in higher education research: a systematic literature review." <i>Higher Education Research & Development</i> vol. 38, n° 6, p. 1255-1268.

<p>10 17 mars</p>	<p>PARTIE 3 ÉDUCATION ET INÉGALITÉS SOCIALES : REGARDS LONGITUDINAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des concepts pour comprendre l'expérience éducative <ul style="list-style-type: none"> • Concepts transversaux : métier d'étudiants condition étudiante, expérience scolaire • Concepts longitudinaux : vue d'ensemble 	<p>LES CARRIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vienne, P. (2005). Carrière morale et itinéraire moral dans les écoles « de dernière chance » : les identités vacillantes. <i>Lien Social et Politique</i>, n° 53, p. 67-80. https://doi.org/10.7202/011646ar ➤ Hodkinson Phil and Bloomer Martin (2000) Stokingham Sixth Form College: Institutional Culture and Dispositions to Learning, <i>British Journal of Sociology of Education</i>, Vol. 21, N°. 2 p. 187-202 (ISSN 0142-5692)
<p>11 24 mars</p>	<p>ÉDUCATION ET INÉGALITÉS SOCIALES : REGARDS LONGITUDINAUX</p>	<p>LES TRAJECTOIRES – CONTRIBUTIONS EMPIRIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Leïla Frouillou et Léonard Moulin, (2019) « Les trajectoires socialement et spatialement différenciées des étudiants franciliens », Formation emploi [En ligne], 145 Janvier-Mars 2019, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 03 septembre 2021. URL: http://journals.openedition.org/formationemploi/6845 ; DOI : https://doi.org/10.4000/formationemploi.6845 ➤ Gorard Stephen, Rees Gareth, Fevre Ralph & Furlong John (1998) Learning trajectories: travelling towards a learning society? <i>International Journal of Lifelong Education</i>, vol. 17, n° 6, p. 400-410 (ISSN 0206-1370)
<p>12 31 mars</p>	<p>ÉDUCATION ET INÉGALITÉS SOCIALES : REGARDS LONGITUDINAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biographie, récit de vie, et parcours 	<p>PARCOURS DE VIE (LIFELONG COURSE)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Picard, F., Goastellec, G., Olympio, N., Pilote, A. (2016), Entre parcours formels et parcours réels : l'espace des possibles des jeunes en transition vers l'enseignement supérieur dans trois systèmes éducatifs, <i>in</i> Masdonati, J., Bangali, M. et Cournoyer, L. (dir.), <i>Éducation et vie au travail : Perspectives contemporaines sur les parcours et l'orientation des jeunes</i>, Québec : Presses de l'Université Laval, 47-88 ➤ Guillaume, J.-F. (2009). "Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles." Informations sociales 6, n° 156, p. 12-21.

<p>13 7 avril</p>	<p>ÉDUCATION ET INÉGALITÉS SOCIALES : REGARDS LONGITUDINAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Morphologie des parcours ➤ Axes analytiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveaux d'action sociale : individu, organisation et société ○ Les événements et leurs significations ○ Articulation entre le scolaire et l'extrascolaire ○ Articulation entre les temporalités 	<p>UN REGARD BIOGRAPHIQUE : L'INTÉRÊT DES TRAJECTOIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conter Bernard et Veinstein Matthieu (2008) Formation professionnelle continue en Belgique : des pratiques variables selon les trajectoires professionnelles, Formation-Emploi, n° 104, pp. 67-82 (issn 0759-6340) ➤ Laplante, Benoît, Doray Pierre, Kamanzi Pierre Canisius, Street, Constanza (2012) Les Retours aux études : une expression de l'éducation tout au long de la vie? Formation Emploi, n° 120, pp. 75-100
<p>14 14 avril</p>	<p>ÉDUCATION ET INÉGALITÉS SOCIALES : REGARDS LONGITUDINAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Parcours éducatifs : une définition ➤ Les étudiant.es du collégial 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Doray, P., Bélanger, P. & Mason, L. (2005). Entre hier et demain : carrières et persévérance scolaires des adultes dans l'enseignement technique. Lien social et Politiques, (54), 75–89. https://doi.org/10.7202/012861ar ➤ Laplante B., Doray P., Tremblay E., Kamanzi C., Pilote A et Lafontaine O., (2018) L'accès aux études postuniversitaires au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités, <i>Cahiers québécois de démographie</i>, vol. 47, n° 1, pp. 49-80
<p>15 21 avril</p>	<p>CONCLUSION LES INÉGALITÉS SOCIALES EN ÉDUCATION : LA PAN-DÉMIE ENTRE STRUCTURE ET CONJONCTURE</p>	<p>La pandémie et l'éducation (regard d'observateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseil supérieur de l'éducation, (2021), Québec. Gouvernement du Québec (Revenir à la normale? Surmonter les vulnérabilités du système éducatif face à la pandémie de COVID-19 : Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2020-2021 Québec (sommaire) ➤ Brennan, J., Deer, F., Desai Trilokekar, R., Findlay, L., Foster, K., Laforest, G., Wheelahan, L., Wright, J. M. <i>Investir dans un avenir meilleur : l'éducation supérieure et le Canada de l'après-COVID</i>. Société royale du Canada. 2021 <p>Lectures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseil supérieur de l'éducation, (2021) Revenir à la normale? Surmonter les vulnérabilités du système éducatif face à la pandémie de COVID-19 : Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2020-2021, Québec. Gouvernement du Québec (document complet) ➤ Trespeuch Marie, Tenret Élise (2021), La crise sanitaire : une prise de conscience de la condition étudiante ? <i>Revue française de socio-économie</i>, 2021/1, n° 26 pages 5 à 11



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcèlement@uqam.ca; harcèlement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de [formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel](#).

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

Autodéclaration Covid-19

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtp-CHEmQ4Xp6l1NQb0-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UN-k1CUIhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4U0JXQy4u>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**